

Chargé de projets culturels H/F

Au sein de la Direction des Affaires Culturelles, l'agent chargé de projets culturels a pour missions principales la conception d'actions culturelles de territoire, le développement des publics et partenariats, ainsi que la coordination des actions culturelles des différents services. Il devra établir un diagnostic des actions culturelles, puis concevoir une méthode visant à déployer une démarche transversale au sein de la DAC, pour plus d'impact sur le territoire et ses publics. Il sera amené à rechercher des financements et à participer à l'ensemble de l'activité de la direction (événements, spectacles, médiation...).

MISSIONS DU POSTE

- Concevoir des projets culturels (événements, actions culturelles).
- Réaliser un diagnostic des actions culturelles et du lien avec le territoire.
- Structurer une démarche transversale, fédérer les acteurs.
- Coordonner avec les responsables des services culturels l'offre à destination de l'Education Nationale.
- Rechercher des financements.
- Connaître et fédérer le vivier culturel.
- Participer aux événements et actions culturelles, assurer la médiation.

Conditions du poste

- Rythme de travail de 38 heures hebdomadaires – Travail du lundi au vendredi, amplitude variable selon les nécessités de service, présence occasionnelle en soirée et le week-end.
- Poste de catégorie B – Filière culturelle.

PROFIL

- Titulaire d'un diplôme lié à la gestion de projets culturels (licence, master)
- Expérience dans le domaine de l'action culturelle et du travail de territoire
- Connaissance de la réglementation, des dispositifs de subvention, intérêt pour les droits culturels
- Maîtriser les outils bureautiques (Word, Excel, Outlook, Canva)
- Travail en mode projet
- Rigueur, réactivité, sens de l'organisation, créativité, autonomie
- Excellente communication
- Bonne capacité de rédaction

REMUNERATION ET AVANTAGES COLLECTIFS

- Rémunération selon conditions statutaires
- Prime annuelle
- 18 RTT
- Mutuelle et Prévoyance santé
- Amicale du personnel
- Forfait mobilité durable
- Activités sportives en accès libre à l'heure du déjeuner

POUR POSTULER

Transmettre CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire, en vous rendant sur le site suivant : Mairie de Neuilly-sur-Marne – La ville recrute



neuillysurmarne.fr